

Rubson SP 360

Revêtement d'étanchéité silicone des toitures plates et inclinées



- Sans solvant, sans odeur
- Très faible teneur en COV
- Excellente résistance aux U.V., intempéries et températures extrêmes
- Excellente élasticité
- Facile d'utilisation

- Système couvert par contrats d'assurance*
- ATE N° 08/0296 conformément à l'ETAG 005
- Cahier des charges de mise en œuvre validé par QUALICONSULT



DESCRIPTION

Rubson SP 360 est une résine silicone mono-composante pigmentée en dispersion aqueuse qui se transforme après séchage et réticulation en un revêtement d'étanchéité élastique.

Il ne revendique aucune fonction esthétique.

PROPRIETES

Rubson SP 360 est un matériau à faible teneur en COV qui s'applique facilement au rouleau à mèches moyennes texturées ou à la brosse.

Les propriétés rhéologiques de **Rubson SP 360** permettent de l'appliquer sans coulures.

Rubson SP 360 est prêt à l'emploi et se nettoie facilement à l'eau avant séchage.

Après séchage et réticulation, **Rubson SP 360** a une bonne résistance aux UV, aux intempéries, et conserve toutes ses propriétés mécaniques dans une plage de température comprise entre - 20°C et + 80°C.

DOMAINES D'APPLICATION

Rubson SP 360 avec **Rubson AR 30** et **Rubson PR 30** constituent le système d'étanchéité liquide de toiture défini dans l'Agrément Technique Européen (ATE) N°08/0296 conformément à l'ETAG 005.

Il s'utilise :

- pour l'étanchéité des toitures neuves ou anciennes, plates non circulables ou inclinées telles que:
 - Dalles béton,
 - Formes de pente béton (voute, dôme, shed),
 - Bitume,
 - Systèmes multicouches bitumés,
- pour le traitement des points singuliers tels que :
 - Chéneaux, noues,
 - Solins,
 - Relevés d'étanchéité,
 - Joints de reprise, fractionnement, retrait et dilatation.

Rubson SP 360 peut également s'utiliser pour la rénovation, réparation :

- D'ouvrages de toitures,
- D'éléments de maçonnerie,
- D'étanchéité,

sur supports et matériaux :

- Métalliques,
- Bois,

- Mortiers ciment,
- Tuiles,
- Fibres ciment,
- Bitume.

Rubson SP 360 fait l'objet d'un Cahier des Charges de mise en œuvre avec Enquête de Technique Nouvelle (ETN) par Qualiconsult, Contrôleur Technique agréée.

* Le système **Rubson SP 360** est couvert par contrats d'assurance Henkel : responsabilité civile produits, responsabilité décennale fabricant (mise en œuvre soumise à l'application des dispositions 1972-4 du codes civil).

MISE EN OEUVRE

Préparation des supports :

Les prescriptions d'application, de reconnaissance et mise en conformité des ouvrages et supports suivront les principes généraux décrit dans la norme NF P 84-208-1 (DTU 43.5) (novembre 2002) : Réfection des ouvrages d'étanchéité des toitures-terrasses ou inclinées – Parties 1 & 2.

Les supports destinés à être traités par **Rubson SP 360** devront être sains, solides, stables, propres, secs et notamment :

- Elimination des mousses et lichens avec **Rubson AM 2900**,
- Nettoyage à l'eau sous pression,
- Traitement de la corrosion pour les supports métalliques par **Rubson FRAMETO Traitement**.

Traitement des points singuliers :

- Traiter les fissures et joints avec :
 - o Le mastic **Rubson SP2**,
- Traiter les points singuliers (angles des relevés, fissures, évacuation...) avec :
 - o Le primaire **Rubson PR 30** (0.05 kg/m² à 0.150 kg/m²) sauf supports métalliques,
 - o 1^{ère} couche de **Rubson SP 360** (0.9 kg/m²),
 - o L'armature **Rubson AR 30** (50 g/m²) à maroufler au rouleau pour l'imprégner dans la résine fraîche,
 - o 2^{ème} couche de **Rubson SP 360** (0.9 kg/m²).

Le temps avant recouvrement du primaire **Rubson PR 30** est de 1 à 4 heures et le délai limite est de 12 heures.

La 1^{ère} couche de **Rubson SP 360** est recouvrable après un délai de 4 à 24 heures selon les caractéristiques du support et les conditions ambiantes.

Traitement des parties courantes :

Après séchage des produits de préparation de supports et de traitements des points singuliers :

- Traiter les parties courantes avec :
 - o Le primaire **Rubson PR 30** (0.05 kg/m² à 0.150 kg/m²) sauf sur supports métalliques,
 - o 1^{ère} couche de **Rubson SP 360** (0.9 kg/m²),
 - o L'armature **Rubson AR 30** (50 g/m²) à maroufler au rouleau pour l'imprégner dans la résine fraîche,
 - o 2^{ème} couche de **Rubson SP 360** (0.9 kg/m²).

Le temps avant recouvrement du primaire **Rubson PR 30** est de 1 à 4 heures et le délai limite est de 12 heures.

La 1^{ère} couche de **Rubson SP 360** est recouvrable après un délai de 4 à 24 heures selon les caractéristiques du support et les conditions ambiantes.

PRECAUTIONS D'EMPLOI – LIMITES D'UTILISATION

Sur supports peints ou anciennes étanchéités liquides, faire un essai d'adhérence préalable.

Homogénéiser le produit **Rubson SP 360** avant utilisation.

L'application de **Rubson SP 360** se fera de façon optimale dans une plage de température ambiante comprise entre +10°C à +30°C.

Pour un séchage optimal, l'hygrométrie recommandée pour l'application de **Rubson SP 360** sera comprise entre 30 et 75 % d'humidité relative.

Rubson SP 360 ne doit pas être utilisé lorsque les températures de support et ambiante sont inférieures à 10°C ou en cas de risque de gel dans les heures qui suivent l'application.

Rubson SP 360 ne doit pas être utilisé par temps de brouillard, temps de pluie ou immédiatement avant une averse.

L'humidité des supports sera inférieure à 5%.

Attention : Les surfaces recouvertes par **Rubson SP 360** deviennent glissantes lorsqu'elles sont humides.

Rubson SP 360 ne convient pas pour l'étanchéité :

- Des surfaces circulables piétonniers,
- Des membranes d'étanchéité soudées (élastomère caoutchouc, PVC, polyoléfine),
- Des supports bois ou panneau bois,
- Des éléments transparents ou translucides destinés à l'éclairage à base de résines synthétiques,
- Des pavés de verre,
- Des carrelages et dallages,
- Des bassins et piscines,
- Des couvertures en tuiles et ardoises.

Rubson SP 360 ne se peint pas et ne s'applique pas sur PMMA, Polyéthylène et PVC.

COLORIS

Noir, gris

CONDITIONNEMENT

Rubson SP 360 est disponible en seaux de 5 et 10 kg et en fût de 25 kg.

STOCKAGE

Rubson SP 360 peut être stocké jusqu'à la date limite d'utilisation indiquée, dans un endroit frais, abrité, à l'abri du gel dans l'emballage d'origine fermé.

DONNEES TECHNIQUES

Extrait sec	79 %
Aspect en pot	Gel, thixotrope
Densité du produit	1.35
Sec au toucher (23°C HR 50%)	1 heure env.
Température du support d'application	+10°C à +30°C

Sur support sec et réticulé

Dureté shore A	24	
Températures de service	-20°C à +80°C	
Résistance à la rupture	0.9 MPa	ASTM D-412
Allongement à la rupture	400%	ASTM D-412
Aspect du film sec	Lisse, mat	
Perméabilité à la vapeur	5.16 g/m ² /h	
Tenue au froid	Aucune altération après 24 h à -30°C	
Tenue à la chaleur	Très bonne jusqu'à 120°C	

Classes d'usage selon le Guide ETAG 005

Durée de vie	W2
Zones climatiques	M et S
Poinçonnement statique	P1 (support compressible, par ex. PSE)
Poinçonnement statique	P1 à P2 (support compressible bitume et non compressible béton et acier)
Pente	S1 à S4
Température superficielle minimale	TL3
Température superficielle maximale	TH3
Epaisseur du film sec	1,5 mm pour 1,8 kg/m ²

SECURITE – HYGIENE – ENVIRONNEMENT

Rubson SP 360 ne comporte pas de substance dangereuse et ne nécessite pas d'étiquetage de risque selon la réglementation en vigueur.

COV Valeur limite UE pour "**Rubson SP 360**" : (cat A/I) : 140 g/l (2010) "**Rubson SP 360**" prêt à l'emploi contient max. 30 g/l.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels au 01.46.84.97.87 ou sur le site <http://mymsds.henkel.com>

Pour un traitement responsable des déchets : Déposer les restes de produit et l'emballage dans votre déchèterie locale. Les codes d'élimination du Catalogue Européen des Déchets (CED) pourront vous être fournis sur simple demande.

Ce produit est réservé aux professionnels. Ce document contient des informations données de bonne foi et fondées sur l'état actuel de la réglementation et de nos connaissances. Etant donné la diversité des matériaux et des méthodes de travail, ces informations ne peuvent constituer que des recommandations, et ne doivent pas se substituer aux essais préliminaires indispensables pour s'assurer de l'adéquation du produit à chaque usage envisagé.

Par conséquent le présent document ne saurait engager la responsabilité de Henkel France notamment en cas d'atteinte à des tiers du fait de l'utilisation de nos produits. Il appartient aux utilisateurs de s'assurer du respect de la législation et réglementation locale. La société Henkel France garantit que ses produits respectent ses spécifications de vente. Les utilisateurs sont invités à vérifier qu'ils sont en possession de la dernière version du présent document, la société Henkel France étant à leur disposition pour fournir toute information complémentaire.

LES AUTRES PRODUITS DE LA GAMME RUBSON REVETEMENTS

FT 7000	Revêtement d'imperméabilisation Murs extérieurs
LR 2000	Revêtement d'imperméabilisation Toitures - Terrasses
BE 2500	Bande d'étanchéité
IN 2230	Hydrofuge Murs extérieurs (Façades & Toitures)
MF 6000	Revêtement d'étanchéité Fondations
IJ 2222	Traitement des remontées capillaires par Injection
PH 5000	Revêtement étanche pour murs de caves et bas de murs extérieurs
AS 2930	Traitement Anti-Salpêtre + durcisseur de plâtre Murs intérieurs
AM 2900	Traitement contre les mousses et lichens pour façades, toitures.
IM 3900	Traitement double action Hydrofuge + Anti-mousse
SP 360	Etanchéité des toitures plates et inclinées
CP 4000	Imperméabilisant toitures plates
SB 9000	Peinture étanche sols
SX 9000	Hydrofuge anti-tache sols
AR 30	Armature de renfort
PR 30	Primaire d'accrochage
FRAMETO	Traitement curatif de la rouille, convertisseur d'oxyde de fer

Mise à jour de la fiche technique : Mars 2010



HENKEL FRANCE
SERVICE TECHNIQUE RUBSON
161, rue de Silly, F-92100 Boulogne-Billancourt
Tél : 01 46 84 97 87



www.rubson.com

Qualité Professionnelle